

Sécu étudiante : laquelle choisir ?

Par **Lise**, le **21/07/2006** à **23:48**

Bonjour à tous,

Je vais m'inscrire en Droit à Rouen ou à ASSAS (je n'ai pas encore pris m'a décision), et j'aurai voulu savoir quelle sécu et mutuelle vous pouvez me conseiller : SMEREP ou LMDE ??? Avantages et Inconvénients.

Je vous remercie d'avance...!

Par **mathou**, le **22/07/2006** à **10:33**

J'ai été à la SMERAG pendant deux ans, un équivalent local, et je suis maintenant à la LMDE parce que j'ai déménagé.

Il ne me semble pas y avoir de différences. J'ai eu une santé fluctuante depuis trois ans, les remboursements se sont faits à la même vitesse chez les deux mutuelles. Le seul point négatif avec la SMERAG était la lenteur avec laquelle ils délivraient leur carte en début d'année, et le seul point négatif avec la LMDE est " qu'ils ne donnent pas de renseignements par téléphone " quand on demande un duplicata (ça concernait un remboursement de lunettes de vue que la complémentaire n'avait pas effectué).

Peut-être que c'est pareil pour la SMEREP, mais n'ayant jamais eu à leur téléphoner... lol the not found or type

Le mieux c'est peut-être de regarder leurs sites et d'aller sur leurs stands pour comparer et faire ton choix.

Par **akhela**, le **22/07/2006** à **10:37**

lol je vais répondre sans être très objectif puisqu'associatif étudiant:
la SMEREP pour moi (nous dans l'est on a la MGEL), la MGEL et la SMEREP sont les 2 SMER les moins "mafieuses" (comparé à la SMERA et VITAVI), elles ont des gestions assez cleane et généralement assez proche des étudiants. La LMDE a succédé à la MNEF ([\[url:1540sjv7\]http://unef-veritas.blogspot.com/archive/2006/02/13/abus-de-bien-sociaux.html](http://unef-veritas.blogspot.com/archive/2006/02/13/abus-de-bien-sociaux.html)[/url:1540sjv7] je sais je suis méchant) et au vu du dernier congrés c'est bien reparti pour faire la même chose (sans le PS mais toujours avec l'UNEF).

En fait les 2 te proposent à peu près la même chose en formule de base, après les offres de couverture complémentaire diffèrent un peu, mais dans tous les cas si tes parents ont une complémentaire et que tu peux toujours être couvert par celle-ci garde la.

Par **mathou**, le **22/07/2006** à **22:49**

A moins que je ne me trompe (corrigez-moi (nan, pas ce genre de correction, bande de

pervers Image not found or image title)) les étudiants dont les parents bénéficient d'un régime de la sécurité

sociale, et qui ont moins de vingt ans au 30 septembre de l'année universitaire sont pris en charge par la caisse de leurs parents. Mais je crois qu'il faut s'inscrire à un centre local universitaire de la Sécu.

Par **Blacky**, le **22/07/2006** à **23:05**

Pour faire simple, chez moi c'est la SMERRA et la LMDE.

Honnêtement, la seule différence provient de la tendance politique. C'est tout !

Par **mathou**, le **22/07/2006** à **23:37**

Les prix diffèrent aussi, la LMDE est plus onéreuse selon les prestations (jusqu'à 80 euros d'écart).

Par **zazou**, le **27/07/2006** à **16:47**

Pour moi c'est galère aussi, je sais pas laquelle choisir entre la SMERA et LMDE, par conséquent j'ai été déçu par la LMDE cette année car les remboursement était long, cette année je pense prendre la SMERA mais j'ai un doute par rapport aux avantages

Par **Pisistrate**, le **28/07/2006** à **03:58**

...

Par **mathou**, le **28/07/2006** à **10:42**

:lol:

Y a pas de justice Image not found or type unknown